



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 juillet 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juillet 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 juillet 2008

**Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Mission d'assistance à  
maîtrise d'ouvrage 'OPC Urbain' - Autorisation de signature du  
marché**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M.  
Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank  
MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Jean-Pierre GAILLARD - M.  
Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-  
CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M.  
Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick  
DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Gaëlle MANGIN -  
Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis SIMON -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Amaury BREUILLE donne pouvoir à Bernard JOURDAIN - Josiane METAYER donne  
pouvoir à Jacques TAPIN - Delphine RENAUD-PAGE donne pouvoir à Pascal  
DUFORESTEL - Anne LABBE donne pouvoir à Nathalie SEGUIN - Nicole GRAVAT donne  
pouvoir à Denis THOMMEROT - Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude  
SUREAU - Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Alain PIVETEAU  
donne pouvoir à Christophe POIRIER - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frank  
MICHEL - Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN - Elisabeth  
BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric GIRAUD - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juillet 2008**

DELIBERATION D20080280

**ORU**

**Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Mission d'assistance à  
maîtrise d'ouvrage 'OPC Urbain' - Autorisation de signature du  
marché**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 22 décembre 2006, la Ville de Niort a retenu le bureau d'études INFRAPLAN, nouvellement EGIS CONSEIL, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage OPC Urbain, afin d'accompagner l'équipe ORU dans la conduite du projet de la Rénovation Urbaine et Sociale des quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, et de sécuriser les délais des opérations.

En fin d'année 2007, la Ville de Niort a procédé à la résiliation du marché car le bureau d'étude arrivait au terme du volet 1, intitulé « état prospectif et préparation juridico-administrative ».

La Ville de Niort, après échange avec ses partenaires, a souhaité confirmer la nécessité de recourir à un OPC Urbain et a décidé de lancer une nouvelle consultation afin de retenir un nouveau bureau d'études. L'objectif de cette mission est d'appuyer la direction de projet dans la coordination et le suivi des opérations, et dans la mise en œuvre transversale du PRUS, déjà avancée. De plus, il est demandé au nouveau bureau d'études de se donner les moyens d'acquérir la connaissance détaillée et approfondie du PRUS et du dossier ANRU, dès le début de sa mission.

Les principaux attendus de ce nouvel OPC Urbain, sont :

- d'établir le planning général du projet à partir des plannings Ville et Habitat Sud Deux-Sèvres et de procéder à une mise à jour régulière,
- de proposer et développer des outils de suivi et un dispositif d'alerte,
- de proposer et de développer une méthode et un contenu de travail partenarial,
- de coordonner les acteurs techniques,
- de préparer les prises de décisions et les validations,
- de participer aux instances de suivi de pilotage,
- d'assurer la collecte et la diffusion de l'information,
- de rendre compte périodiquement au Maître d'ouvrage Ville de Niort de l'exécution de sa mission.

Cette mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est découpée en 3 volets (tranche ferme) :

- Volet 1 : Etablissement, suivi et mise à jour du planning
- Volet 2 : Coordination des acteurs en appui à la structure opérationnelle
- Volet 3 : Collecte et diffusion de l'information.

En complément des 3 volets de la mission, un 4<sup>ème</sup> volet fera l'objet d'une tranche conditionnelle. Elle a pour objet la constitution de banques de données servant à alimenter les tableaux de bords établis régulièrement par la direction de projet, la cartographie de l'avancement du projet, l'extranet, l'appui au management financier, la planification coordonnée des chantiers avec les OPC chantier.

La durée de la tranche ferme est de 2 ans, reconductible deux fois, exclusivement pour les phases 2 de chacun des volets (le suivi du planning pour le volet 1, l'assistance au management pour le volet 2, et enfin le suivi de la diffusion de l'information pour le volet 3). En ce qui concerne la tranche conditionnelle, sa durée se confond à celles des phases 2 de la tranche ferme, reconduction comprise.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 7 juillet 2008, a retenu le bureau d'études SCET, pour un montant de 171 050 € HT soit 204 575,80 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à :

- Approuver le marché OPC Urbain attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 7 juillet 2008 au bureau d'études SCET pour un montant de 171 050 € HT, soit 204 575,80 € TTC ;
- Signer l'acte d'engagement et tous documents s'y afférant ;

- Procéder aux demandes de subvention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**